

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 29 JUIN 2017 À 18 HEURES 30

N° DEL2017_101 : ZONE D'ACTIVITES ECO²RIEUMAS – MARSSAC - CESSION DU LOT
N°25 – AGV MECATRONIQUE

L'an deux mille dix sept, le vingt neuf juin

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le jeudi 29 juin 2017 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRERE

Secrétaire : Monsieur Michel TREBOSC

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Philippe BONNECARRERE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Gisèle DEDIEU, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGHE, Sylvie BASCOUL-VIALARD, Jean-Michel BOUAT, Steve JACKSON, Enrico SPATARO, Elodie NADJAR, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Michel TREBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Robert AZAIS, Blandine THUEL, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Bruno CRUSEL, Pascal PRAGNERE

Membres présents non votants : Mesdames, messieurs,
Marie-Claire MALROUX

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Michel FRANQUES (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Claude LECOMTE (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Geneviève PEREZ (pouvoir à Steve JACKSON), Patrick BETEILLE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Michèle BARRAU-SARTRES (pouvoir à Bruno LAILHEUGHE), Marie-Louise AT (pouvoir à Naïma MARENGO), Laurence PUJOL (pouvoir à Enrico SPATARO), Joëlle VILLENEUVE (pouvoir à Michel MARTY)

Votants : 44

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 29 JUIN 2017

**N° DEL2017_101 : ZONE D'ACTIVITES ECO²RIEUMAS – MARSSAC - CESSION DU LOT
N° 25 – AGV MECATRONIQUE**

Pilote : Développement économique, enseignement supérieur, recherche

Monsieur Robert GAUTHIER, rapporteur,

La société AGV Mécatronique est une entreprise spécialisée dans le secteur d'activité de la conception d'ensemble et assemblage sur site industriel d'équipements de contrôle des processus industriel.

Elle est spécialisée dans la maintenance et l'amélioration de machines-outils, fabrication et montage de systèmes mécatroniques.

Elle a été créée le 17/04/2007 et son dirigeant est M. Gilles Vaisse. Actuellement elle est située sur le site Saint Antoine dans des locaux appartenant à M. Matha. Le nombre d'emplois actuels est de 14. Etant en pleine expansion, le chef d'entreprise souhaite pouvoir s'installer sur la ZA Eco² Rieumas pour son développement.

L'Agglomération l'accompagne dans son projet et lui a fait visiter la zone. Le lot n°25 derrière Alkia lui a été proposé. C'est un terrain d'une surface de 4 130 m² environ. (cf. plan en annexe). Le bâtiment que la société envisage de construire est de 1000 m² d'emprise au sol et comprend 900 m² d'atelier et 300 m² de bureaux + des locaux sociaux.

Il y aura 2 accès dont un réservé aux poids lourds sur la partie donnant vers les lots n°22 et 23 destinés à accueillir une autre entreprise de mécanique dont l'activité est complémentaire à celle d'AGV Mécatronique.

Le chef d'entreprise souhaite déposer le permis de construire rapidement afin de pouvoir occuper ses nouveaux locaux avant l'été 2018. Le nombre d'emplois créé serait d'une dizaine en plus dans les 3/5 ans à venir.

Le prix de vente de ces parcelles est fixé à 31 € HT/m², conforme à la délibération que vous avez prise. Le montant estimé de la vente est de 128 278 € HT TVA en sus pour une surface de 4 138 m² environ. Avant signataire de l'acte de vente, un document d'arpentage sera réalisé pour déterminer la surface exacte.

Il vous est demandé d'approuver la cession du lot n°25 de la ZA Eco²Rlieumas à l'entreprise AGV Mécatronique aux conditions susmentionnées pour son projet de développement.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de l'Agglomération de l'Albigeois en date du 07/10/2014.

VU l'avis de France Domaines en date du 04 avril 2017,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 18 mai 2017,

CONSIDÉRANT l'intérêt pour l'économie du territoire de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois que présente le développement des entreprises locales et la création d'emplois,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la cession du lot n°25 de la ZA Eco² Rieumas d'une surface 4 138 m² environ à l'entreprise AGV Mécatronique ou à toute personne morale s'y substituant pour son projet de développement sur l'Albigeois.

FIXE le prix de cession de 31 € HT/ m² TVA en sus soit un montant de 128 278€ HT TVA en sus pour une surface de 4 138 m² sous réserve d'un document d'arpentage.

AUTORISE monsieur le président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, ou monsieur le vice-président délégué au développement économique, à accomplir toutes les formalités nécessaires à cette opération et à signer tous les actes afférents.

Pour extrait conforme,
Fait le 29 juin 2017,

Le président,

Philippe BONNECARRÈRE